Niveau(x) d'enseignement: 4 Numéro EDUQ : 8570066
Centre d'intérêt: 720

Québec (Province) Direction du matériel didactique.

Devis-grille de matériel didactique destiné à l'apprentissage en Enseignement religieux catholique, 2e année du secondaire (programme #32-3104) / Ministère de l'éducation, Direction générale du développement pédagogique, Direction du matériel didactique. -- [Québec] : La Direction générale, 1984.
65 p. ; 36 cm.

Titre de la couv. Code: 32-3112 (DEC); 16-4311-26 (DGDP).

Descripteur(s): *Enseignement religieux *Matériel didactique *Evaluation du matériel didactique *Programme d'enseignement *Sélection du matériel didactique *Secondaire (Niveau)

Sous une forme synthétique, ce document contient les renseignements concernant le programme d'enseignement religieux catholique de deuxième année du secondaire ainsi que les exigences relatives au matériel didactique de base jugé nécessaire à son application. Remplaçant le devis et la grille d'approbation, il en remplit les rôles qui sont d'informer, de guider et de servir de jalon pour l'évaluation.

Le document est structuré ainsi: 1. la section préliminaire résume les caractéristiques du programme et décrit brièvement le matériel didactique de base attendu; 2. la première section présente les instructions générales destinées aux évaluateurs qui seront appelés à faire l'analyse, aux fins de l'approbation, du matériel produit; 3. la deuxième section regroupe, sous les quatorze critères énoncés dans le devis général et reproduits en annexe, les exigences spécifiques, pédagogiques et formelles que doit rencontrer tout matériel didactique de base soumis à l'approbation.

Type de document: d

EDUQ 8570066

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction générale
du développement pédagogique

DIRECTION DU MATÉRIEL DIDACTIQUE

DEVIS-GRILLE DE MATÉRIEL DIDACTIQUE DESTINÉ À L'APPRENTISSAGE

en Enseignement religieux catholique, 2e année du secondaire

(Programme # *32-3104*)

CODE: de la DEC: *32-3112*
de la DGDP: *16-4311-26*

DATE: *Août 1984*

EDUQ 8570066

INTRODUCTION

Le présent document expose, sous une forme synthétique, les renseignements concernant le programme d'Enseignement religieux catholique de deuxième année du secondaire ainsi que les exigences relatives au matériel didactique de base jugé nécessaire à son application. Il remplace le devis et la grille d'approbation dont il remplit les rôles, aussi bien celui d'informer, de guider que celui de servir de jalon pour l'évaluation. Il est ainsi structuré:

- la section 0 résume les caractéristiques du programme et décrit brièvement le matériel didactique de base attendu;
- la section 1 présente les instructions générales destinées aux évaluateurs qui seront appelés à faire l'analyse, aux fins de l'approbation, du matériel produit;
- la section 2 regroupe, sous les quatorze critères énoncés dans le devis général, les exigences spécifiques, pédagogiques et formelles, que doit rencontrer tout matériel didactique de base soumis à l'approbation.

INTRODUCTION

Le présent document expose, sous une forme synthétique, les renseignements concernant le programme d'Enseignement religieux catholique de deuxième année du secondaire ainsi que les exigences relatives au matériel didactique de base jugé nécessaire à son application. Il remplace le devis et la grille d'approbation dont il remplit les rôles, aussi bien celui d'informer, de guider que celui de servir de jalon pour l'évaluation. Il est ainsi structuré:

- la section 0 résume les caractéristiques du programme et décrit brièvement le matériel didactique de base attendu;
- la section 1 présente les instructions générales destinées aux évaluateurs qui seront appelés à faire l'analyse, aux fins de l'approbation, du matériel produit;
- la section 2 regroupe, sous les quatorze critères énoncés dans le devis général, les exigences spécifiques, pédagogiques et formelles, que doit rencontrer tout matériel didactique de base soumis à l'approbation.

TABLE DES MATIERES

Page

INTRODUCTION

0. PRESENTATION GENERALE

0.1 Caractéristiques du programme 1
0.1.1 Titre du programme et code 1
0.1.2 Titre du guide et code 1
0.1.3 Type de programme 1
0.1.4 Date d'application 1
0.1.5 Grands axes 1
0.1.6 Structure 5

0.2 Caractéristiques de la clientèle et des conditions de pratique 7
0.2.1 Nombre d'élèves visés 7
0.2.2 Age, caractéristiques de la clientèle visée 7

0.3 Caractéristiques du matériel attendu 9
0.3.1 Conception, rôle, facture 9
0.3.2 Contenu 9
0.3.3 Approbation 11

1. INSTRUCTIONS GENERALES 13

1.1 Identification du matériel 15

1.2 Mode d'analyse et synthèse 15
1.2.1 Echantillon 15
1.2.2 Observation et jugement 15
1.2.3 Synthèse 15

2. CRITERES, INDICES ET COMPOSANTES D'ANALYSE 17
FICHES "A" ET "B" 19

2.1 Premier critère général 21
2.1.1 Premier critère intermédiaire 22
2.1.2 Deuxième critère intermédiaire 24
2.1.3 Troisième critère intermédiaire 26
2.1.4 Quatrième critère intermédiaire 28

2.2 Deuxième critère général 31
2.2.1 Premier critère intermédiaire 32
2.2.2 Deuxième critère intermédiaire 34
2.2.3 Troisième critère intermédiaire 36
2.2.4 Quatrième critère intermédiaire 38

2.3 Troisième critère général 41
2.3.1 Premier critère intermédiaire 42
2.3.2 Deuxième critère intermédiaire 44
2.3.3 Troisième critère intermédiaire 46

Page

2.4 Quatrième critère général 49
2.4.1 Premier critère intermédiaire 50
2.4.2 Deuxième critère intermédiaire 52
2.4.3 Troisième critère intermédiaire 54

FICHE-SYNTHESE "C" 57

FICHE-SYNTHESE "D" 59

ANNEXE A: Tableau des principales composantes du matériel didactique: aide-mémoire 61

ANNEXE B: Procédure pour compléter la fiche-synthèse "C" 63

ANNEXE C: Liste des critères généraux et intermédiaires 65

0. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

0.1 CARACTERISTIQUES DU PROGRAMME

0.1.1 TITRE DU PROGRAMME ET CODE

Programme d'études
Enseignement secondaire
Enseignement religieux catholique
Deuxième année du secondaire
Code: 32-3104

0.1.2 TITRE DU GUIDE ET CODE

Direction de l'enseignement catholique
Enseignement religieux catholique. Deuxième année du secondaire.
Guide pédagogique, fascicule I: Développement de contenu
Code: 32-3105

Direction de l'enseignement catholique
Enseignement religieux catholique. Deuxième année du secondaire
Guide pédagogique, fascicule II: Scénarios d'apprentissage
Code: 32-3106

0.1.3 TYPE DE PROGRAMME

- Programme d'études obligatoire pour les élèves de deuxième année du secondaire qui choisissent l'enseignement religieux catholique.
- Programme dispensé sur une période d'environ cinquante heures d'enseignement, et donnant droit à deux unités de certification.

0.1.4 DATE D'APPLICATION

Application obligatoire de ce programme depuis juillet 1984.

0.1.5 GRANDS AXES

- OBJECTIFS GLOBAUX:

  Le programme formule, à l'intention de l'élève, deux objectifs globaux. L'un appartient au domaine cognitif, l'autre au domaine affectif.

  L'objectif cognitif se formule ainsi:

  "A LA LUMIERE DE L'EVANGILE, DECOUVRIR,
  A TRAVERS QUATRE SITUATIONS HUMAINES UNIVERSELLES
  (la nouvelle, le fait d'exister comme personne,
  les espoirs, les relations interpersonnelles),
  QUE LE DIEU VIVANT, EN JESUS CHRIST,
  EST SOURCE DE BONHEUR."

  L'objectif affectif se formule ainsi:

  "EN JESUS CHRIST,
  DEVENIR PROGRESSIVEMENT RESPONSABLE
  DE SON BONHEUR."

- VISEES OU ORIENTATIONS:

  - Initier les élèves à la connaissance du donné révélé des Evangiles et à la reconnaissance de leur vécu comme un lieu privilégié où Dieu se révèle.
  - Inculquer aux élèves une méthode pour explorer leur vécu personnel et pour connaître la Bonne Nouvelle révélée par Jésus le Christ.

- Susciter, chez les élèves, un apprentissage qui leur permette d'intégrer dans leur vie personnelle, les découvertes faites à la lumière de la réflexion humaine et de la Parole de Dieu;

- Amener les élèves à s'engager dans leur milieu pour y relever les défis propres à la réalisation de leur bonheur dans ses dimensions humaine et chrétienne.

• PRINCIPES DIRECTEURS:

- Le programme maintient l'orientation de base de l'ancien programme.

- Le programme assure une continuité dynamique avec le nouveau programme de première année du secondaire.

- Le programme assure une progression dans le développement des connaissances religieuses du jeune.

- Le programme favorise le développement, chez le jeune, d'un "rationnel de sa foi".

- Le programme favorise le développement, chez le jeune, des habiletés nécessaires à l'expression de sa foi et à l'expression de son option de foi.

- Accorder une place de choix à la Parole de Dieu.

- Le programme assure un meilleur équilibre entre le double caractère d'immanence et de transcendance du mystère de Jésus.

- Le programme assure un équilibre entre les deux pôles de l'enseignement catéchétique, le vécu humain et le vécu biblique.

- Le programme est traduit en termes éducatifs, selon les exigences de Voies et impasses.

- Le programme est centré sur le jeune:

. Le programme préconise une pédagogie de cheminement

La démarche expérientielle qui sous-tend le programme appelle une pédagogie de cheminement. La pédagogie de cheminement est toute centrée sur le jeune qui grandit. Elle considère que ce jeune est l'agent premier de sa croissance et de son développement, qu'il a ses propres rythmes de croissance, qu'il passe par des étapes dans son devenir chrétien, qu'il procède, dans ce devenir, par tâtonnements, échecs et erreurs, qu'il doit être accompagné dans son cheminement de croissance.

La pédagogie de cheminement demande de croire au dynamisme intérieur du jeune, à son goût inné de la recherche de sens, à l'action et à la présence de l'Esprit au coeur de ce dynamisme et de cette recherche.

La pédagogie de cheminement requiert, de la part des enseignantes et des enseignants, un rôle d'accompagnatrices et d'accompagnateurs. L'accompagnement ne signifie pas laisser aller, laisser faire et laisser être. Il est plutôt synonyme de proposition de foi, d'interpellation et de confrontation.

. Le programme préconise une pédagogie de l'interpellation

La Révélation interpelle toute la personne du jeune: corps, intelligence, affectivité, créativité, etc. Elle éclaire le sens profond de sa vie et l'invite à une conversion signifiée ou bien dans une prière, ou bien dans un engagement à sa mesure. L'interpellation n'est pas l'engagement, mais ce qui provoque forcément une réaction positive ou négative. Les Evangiles nous rapportent trois types de réactions de personnes face au Seigneur: "Seigneur, laisse-moi d'abord ensevelir mon père" (Lc 9,59); "Seigneur, fortifie ma foi" (Mc 9,24); "Seigneur, que veux-tu que je fasse" (Actes 9,5).

Ces trois types de réaction, le jeune peut les éprouver à la suite de l'interpellation suscitée. Même si cette réaction n'est pas verbalisée, elle n'en constitue pas moins une première réalisation de l'objectif visé. Elle est le signe, pour le jeune, qu'il a rencontré Jésus Christ et qu'il s'est situé personnellement face à lui de façon autonome, libre et responsable: "Si tu veux, viens" (Mc 10,21).

. Le programme préconise une méthodologie qui favorise:

. une participation active de l'élève,
. des activités de synthèse,
. des activités d'intériorisation,
. des activités de conceptualisation et de mémorisation,
. des activités d'expression, de célébration et d'engagement,
. des activités d'évaluation pédagogique intégrées aux apprentissages.

0.1.6 STRUCTURE

. Le programme comporte quatre (4) modules qui correspondent à chacun des thèmes généraux du programme:

Module 1: Ouverture aux textes des Evangiles
en tant que Bonne Nouvelle
révélée par Jésus Christ,
Parole du Dieu vivant.

Module 2: Fraternité universelle
réalisée entre les personnes
sauvées par l'Incarnation de Jésus Christ,
Fils du Dieu vivant.

Module 3: Espérance du Royaume
au coeur des espoirs quotidiens
vécus en Jésus Christ,
Prophète du Dieu vivant.

Module 4: Reconnaissance des personnes
dans les relations interpersonnelles
promues par la mort-résurrection de Jésus Christ,
Seigneur de l'univers à la gloire du Dieu vivant.

. Les quatre thèmes généraux visent à concrétiser le thème global du programme:

BONHEUR DU JEUNE
FONDE SUR LE DIEU VIVANT
REVELE EN JESUS CHRIST

. Le thème global rappelle la préocuppation centrale du programme d'enseignement religieux de deuxième année du secondaire:

"le bonheur du jeune"

et la base sur lequel se fonde ce bonheur:

"le Dieu vivant révélé en Jésus Christ"

. Le module 2 est un module facultatif.

. Chaque module comporte un certain nombre d'objectifs généraux, cognitifs et affectifs, auxquels sont rattachés des objectifs terminaux.

. Chaque module comporte un certain nombre d'éléments de contenu directement reliés à chacun des objectifs terminaux du module.

Le module 1 comporte vingt-deux (22) objectifs terminaux.
Le module 2 comporte seize (16) objectifs terminaux. (Module facultatif)
Le module 3 comporte dix-sept (17) objectifs terminaux.
Le module 4 comporte seize (16) objectifs terminaux.

. Les objectifs terminaux contribuent à l'atteinte des objectifs généraux. Ils décrivent des comportements observables qui sont des résultats d'apprentissage. Tous les objectifs terminaux et les éléments de contenu qui les sous-tendent ont un caractère obligatoire, sauf ceux qui se rapportent au deuxième module.

0.2 CARACTERISTIQUES DE LA CLIENTELE ET DES CONDITIONS DE LA PRATIQUE

0.2.1 NOMBRE D'ELEVES VISES

. Elèves de deuxième année du secondaire qui choisissent l'enseignement religieux catholique.

. En 1983-1984, le nombre d'élèves inscrits en enseignement religieux catholique se répartissait de la manière suivante:

- secteur public:

.francophones:	58 336
.anglophones :	5 019
.bilingues :	564

- secteur privé:

.données non disponibles sur les fichiers consultés.

0.2.2 AGE, CARACTERISTIQUES DE LA CLIENTELE VISEE

. Elèves de 13 à 14 ans.

. Etre en devenir, le jeune de 13 à 14 ans a une façon originale de vivre cette dimension de son être, laquelle se manifeste à la fois sur les plans de sa croissance physique, intellectuelle, morale, spirituelle et religieuse. Il vit une étape de sa croissance où les espoirs quotidiens occupent une large place. Sa recherche de bonheur s'exprime intensément dans les ambitions qu'il nourrit, les rêves qu'il entretient et les nombreux projets qu'il entreprend. Ces ambitions, ces rêves et ces projets sont une force qui le lance en avant et le change sans cesse. La vie bouge en lui. La situation humaine explorée dans le programme et qui se rattache plus particulièrement au jeune, en tant qu'être en devenir, est celle des espoirs quotidiens où se construit, petit à petit, le bonheur du jeune.

Etre en devenir, le jeune est un être en projet qui a à se construire en s'insérant dans une histoire personnelle et collective. Sa vraie nature est devant lui. Il est ouvert à l'indiscernable, ouvert à la transcendance. Il doit devenir de plus en plus autonome et responsable, orienter son avenir dans le sens du beau, du vrai et du bien.

. Etre en relations, le jeune de 13 à 14 ans a un besoin profond de communiquer avec les autres, de s'extérioriser, de se faire des amis. Il cherche aussi à se mettre à l'écoute de l'autre, à se faire le confident de quelqu'un. C'est pourquoi recevoir des nouvelles et donner des nouvelles prennent une énorme importance à cet âge. Le jeune désire aussi être connu pour sa valeur personnelle. Dans les multiples confrontations suscitées par les relations interpersonnelles, la personnalité du jeune s'affirme dans la mesure où il est reconnu pour lui-même, dans toute son originalité. Le regard que les autres portent sur lui le fait naître ou mourir. D'où l'importance des situations humaines explorées, celles créées par la nouvelle et par les relations interpersonnelles dans la vie du jeune en quête de bonheur.

Etre en relations, le jeune a besoin des autres pour vivre et survivre. Il est fait par les autres et pour les autres. Il doit devenir responsable de ses relations interpersonnelles et orienter celles-ci dans le sens du respect de la dignité de la personne, de la reconnaissance des autres, de la fraternité et de la solidarité.

. Etre dans le monde, le jeune de 13 à 14 ans se découvre comme personne unique au monde et pleine de possibilités, mais il est conscient aussi de ses limites. Il apprend à bâtir sa vie; il expérimente une vie toute neuve; il cherche à être heureux pleinement. Il manifeste le souci de s'affirmer parmi les siens comme personne autonome et responsable. Un culte de la personnalité prend forme chez lui. La situation humaine explorée dans le programme et qui se rattache plus particulièrement au jeune comme être dans le monde est celle du fait d'exister comme personne.

Etre dans le monde, le jeune fait corps avec le monde qui l'entoure, il le bâtit par ses créations, il l'assimile par tout son être. Il doit devenir responsable de plus en plus des actes qu'il pose et orienter ses espoirs, ses rêves, ses ambitions, son travail, ses loisirs, ses actions de toutes sortes dans le sens du progrès et de la créativité.

0.3 CARACTERISTIQUES DU MATERIEL ATTENDU

0.3.1 CONCEPTION, ROLE, FACTURE

. Le manuel de l'élève doit être conçu comme un document de base pour l'élève, plutôt que comme un instrument d'animation pour le groupe-classe. C'est un document complet en lui-même, qui s'adresse d'abord à l'élève, pris individuellement. Il s'adresse à un jeune en quête d'identité personnelle et chrétienne et il tient compte du fait que l'élève est motivé à apprendre quand il peut relier ses connaissances à ce qu'il vit lui-même. Le manuel sera tel que l'élève pourra s'y retrouver, s'y sentir à l'aise, se l'approprier facilement, y trouver une image positive de lui-même. Le manuel se présente sous la forme d'un véritable "vade mecum" qui accompagne l'élève dans son cheminement.

. Le livre du maître sera conçu comme un instrument complet devant servir de guide d'utilisation du manuel de l'élève. Il contiendra les principaux éléments du manuel de l'élève, évitant ainsi à son utilisateur, une double consultation continuelle. Il donnera toute l'information utile à la compréhension et à l'exploitation pédagogique du manuel de l'élève. Il contiendra des développements théologiques, bibliques, doctrinaux ou autres utiles à l'enseignement du programme.

. Le cahier d'exercices sera conçu comme un outil d'apprentissage et d'auto-évaluation pour l'élève. C'est un document de nature périssable, dont le coût est peu élevé, et qui se présente comme le complément du manuel de l'élève.

0.3.2 CONTENU

. Le manuel de l'élève contient:

- une introduction qui présente à l'élève la thématique globale du programme. Dans le cadre de cette introduction et de cette thématique, l'élève trouvera une description générale de la pré-adolescente et du pré-adolescent.

- quatre grandes parties qui correspondent aux quatres modules du programme. Chaque partie est précédée d'une introduction qui pré-

sente à l'élève le thème du module. Chaque partie développe, à partir des objectifs du programme, le contenu exigé par le programme;

- des activités d'apprentissage et des activités d'évaluation diversifiées. Chaque partie comprend aussi une bibliographie articulée au thème et aux contenus du module;

- des parties instrumentales telles: table de matière, glossaire...

. Le livre du maître contient:

- les principaux éléments du manuel de l'élève;

- tous les éléments susceptibles de rentabiliser au maximum le manuel de l'élève;

- des éléments qui faciliteront le travail du maître: suggestions d'activités d'apprentissage pour le groupe-classe, activités d'enrichissement, pistes de recherche, activités d'évaluation, corrigés, documentation supplémentaire, développements de contenu, sur les plans doctrinal (biblique, théologique, moral...) ou psychologique.

. Le cahier d'exercices contient:

- des activités structurées et graduées qui permettent à l'élève de s'approprier, de clarifier et d'approfondir les connaissances à acquérir, de vérifier la qualité de ses apprentissages; de suppléer à certaines lacunes dans ces mêmes apprentissages -de "se rattraper"- et de se situer régulièrement par rapport aux objectifs;

- des activités structurées et graduées d'évaluation formative;

- le corrigé d'un certain nombre d'activités d'apprentissage et d'évaluation dans le but de développer la prise en charge par l'élève, de ses apprentissages et de respecter les différents rythmes d'apprentissage des élèves.

0.3.3 APPROBATION

En plus des approbations habituelles déjà indiquées dans le devis général, les éléments du matériel devront avoir reçu l'approbation de l'Assemblée des évêques du Québec.

1. INSTRUCTIONS GĒNĒRALES

1.1 IDENTIFICATION DU MATÉRIEL

L'évaluateur complète la fiche descriptive "A" du fichier d'analyse. Il ne procède à l'analyse que si tous les éléments prescrits du matériel par le devis sont à sa disposition.

Ces éléments sont:
- *un manuel de l'élève, dont le contenu couvrira l'ensemble du programme et qui est constitué d'un ensemble unique, de format pratique (ne dépassant pas 22 cm sur 29 cm et qui n'est pas inférieur à 18 cm sur 22 cm),*
- *un livre du maître comportant des sections conçues pour être imprimées telles quelles, avec autorisation explicite d'utiliser ces éléments,*
- *un cahier d'exercices.*

1.2 MODE D'ANALYSE ET SYNTHÈSE

1.2.1 ÉCHANTILLON

L'évaluateur détermine l'échantillon d'analyse qui doit représenter, en nombre de pages, au moins trente pourcent (30%) de chacun des éléments du matériel et être réparti équitablement entre le début et la fin. Il précise, sous la rubrique appropriée de la fiche descriptive "A", les différentes parties comprises dans cet échantillon (unités, leçons, chapitres, modules, thèmes...) et justifie, le cas échéant, le choix de la modalité d'échantillonnage retenue.

1.2.2 OBSERVATION ET JUGEMENT

L'évaluateur observe l'échantillon retenu sous l'angle des quatorze critères intermédiaires, chacun pris isolément. Sauf indication contraire, il se borne à une observation globale en tenant compte simultanément de tous les indices qui en précisent, pour la discipline donnée, le sens et la portée. Il vérifie, à cette fin, si les composantes* proposées à titre de pistes d'observation possèdent les caractéristiques attendues. Suite à cette observation, il porte un jugement global sur le matériel quant au critère en cause. Il reporte ce jugement sur l'échelle à quatre (4) paliers de la fiche d'analyse "B". Il justifie, le cas échéant, ce jugement, en indiquant, sous la rubrique appropriée de la même fiche "B", les références précises à toutes les lacunes notables. Dans chacun des cas où de telles lacunes ont été décelées, l'évaluateur précise, sous la rubrique "Recommandations", la nature et l'ampleur des corrections ou des modifications à effectuer.

1.2.3 SYNTHÈSE**

L'évaluateur reporte les scores attribués au matériel pour chacun des quatorze (14) critères intermédiaires dans les cases appropriées de la fiche-synthèse "C". Puis, il effectue la somme des scores bruts des critères intermédiaires relatifs à chacun des quatre (4) critères généraux de façon à obtenir leur score total. L'évaluateur fixe, selon le score total obtenu pour chacun d'eux, la cote des quatre (4) critères généraux. Si l'ensemble de ces cotes (quatre lettres) donne lieu à un pattern jugé positif, le matériel est approuvé. Dans ce cas, les recommandations de correction ou de modification faites sont facultatives. Si, par contre, le pattern obtenu est jugé négatif,

---

* Cf. Annexe A: Tableau des principales composantes...
** Cf. Annexe B: Procédure pour compléter la fiche-synthèse "C".

le matériel est refusé. Dans ce cas, les recommandations de correction ou de modification sont obligatoires, du moins celles que l'évaluateur identifie de façon précise. L'éditeur doit, s'il désire que le matériel en question soit approuvé, présenter une nouvelle version de celui-ci qui tient compte de l'ensemble des dites recommandations jugées essentielles.

Enfin, l'évaluateur résume, à l'aide de la fiche-synthèse "D", les commentaires et les recommandations qu'il a formulés à propos de chacun des critères intermédiaires. La synthèse des commentaires doit éclairer l'ensemble des jugements rendus et les justifier de façon adéquate. La synthèse des recommandations doit faire le point sur l'ensemble des modifications et des corrections à apporter.

2. CRITÈRES, INDICES ET COMPOSANTES D'ANALYSE

FICHE DESCRIPTIVE "A"

1. IDENTIFICATION

No du dossier ☐

TITRE DU MATÉRIEL _____

AUTEUR(S) _____

ILLUSTRATEUR(S) _____

DESTINATAIRE (classe, cycle ou ordre d'enseignement) _____

ÉDITEUR _____

LIEU ET ANNÉE D'ÉDITION _____

Le matériel soumis comprend les éléments suivants:

		Remarques
• Manuel(s)	☐	_____
• Livre(s) du maître	☐	_____
• Cahier(s) d'activités	☐	_____
• Matériel-classe (Préciser lequel) _____ _____	☐	_____

Ces éléments sont ceux prescrits ou recommandés par le devis:

OUI ☐ NON ☐

Dans la négative, préciser quel est l'élément qui manque ou qui s'ajoute.

_____

2. ÉCHANTILLON

L'échantillon retenu comprend:

_____
_____
_____
_____
_____

Il a été déterminé de la façon suivante:

_____
_____
_____
_____
_____

2.1 PREMIER CRITÈRE GÉNÉRAL

Le matériel respecte les orientations pédagogiques et didactiques du programme, telles qu'elles sont décrites dans les principes directeurs ou exprimées dans les objectifs généraux, terminaux et intermédiaires.

COMMENTAIRE: Les orientations du programme *d'Enseignement religieux catholique, deuxième année du secondaire* (# *32-3104*) sont les suivantes:

- RÉFÉRENCE À UNE DÉMARCHE D'APPRENTISSAGE

Le matériel doit proposer une démarche d'apprentissage articulée aux objectifs. Cette démarche sera centrée sur la participation active et optimale de l'élève et elle permettra à celui-ci d'apprendre de façon de plus en plus autonome.

- RÉFÉRENCE AU DÉVELOPPEMENT DES HABILETÉS ET DES ATTITUDES

Le matériel en s'articulant aux objectifs du programme, doit concilier l'information et la formation. Il ne s'agit pas seulement de transmettre des informations, mais de faire en sorte que l'acquisition des connaissances s'intègre au développement des habiletés intellectuelles, et à l'intériorisation des valeurs et des attitudes décrites dans le programme.

- RÉFÉRENCE AU VÉCU ET À L'ENVIRONNEMENT

Le matériel doit lier l'étude de chacun des modules au vécu de l'élève, à la compréhension du présent et aux réalités du milieu. Le recours au présent est un point de repère qui permet à l'élève de comprendre les aspects de continuité et de changement que l'on peut retrouver dans la vie spirituelle, morale et religieuse des chrétiens et des chrétiennes d'hier et d'aujourd'hui.

- RÉFÉRENCE À L'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Le matériel doit proposer des moyens d'évaluation formative et sommative. Ces moyens permettront de vérifier non seulement l'acquisition des connaissance, mais aussi le développement des habiletés et des attitudes. Ces moyens d'évaluation seront congruents avec les objectifs.

2.1.1 PREMIER CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

Le matériel favorise une pratique qui fait appel à une démarche d'apprentissage.

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) *Le matériel rattache ses contenus, ses activités d'apprentissage, ses pistes d'évaluation, aux objectifs pédagogiques du programme.*

2) *Le matériel place l'élève en situation de s'approprier de façon active et autonome les connaissances, valeurs et attitudes commandées par le programme.*

3)

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

t I f	(1)	*Le matériel rattache son contenu aux objectifs pédagogiques du programme;*
i	(1)	*Le matériel rattache les activités d'apprentissage aux objectifs pédagogiques du programme.*
	(2)	*Le matériel fait de l'élève le sujet des objectifs et des activités à poursuivre;*
F	(2)	*Le matériel propose des activités qui permettent à l'élève de comprendre et de mémoriser la réalité étudiée, en y observant les différentes facettes, et en établissant les liens que ces facettes ont entre elles.*
v	(1)	*Le matériel rattache les activités d'évaluation aux objectifs pédagogiques du programme.*
d I g		

FICHE D'ANALYSE "B"

C.G.	1	C.I.	1

L'observation de l'échantillon retenu (préciser) _____

sous l'angle des indices relatifs

amène l'évaluateur à conclure que le matériel est (encercler):

INSATISFAISANT		SATISFAISANT	
1	2	3	4
Tout à fait	Partiellement		Tout à fait

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

2.1.2 DEUXIEME CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

Le matériel favorise une pratique qui vise l'intégration des contenus notionnels au processus de développement des habiletés et des attitudes.

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants

1) *Le livre du maître présente les orientations du programme.*

2) *Le matériel favorise l'habileté à situer dans l'histoire, les faits et les événements traités dans le programme. Il contribue à la formation biblique de l'élève et il reflète, en cela, la préoccupation de formation biblique que porte le programme.*

3) *Le matériel favorise l'intériorisation des valeurs et le développement des attitudes prévues au programme.*

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

I	t	(2)	*Le manuel de l'élève et le livre du maître font une utilisation habituelle du texte biblique dans les développements de contenu.*
		(2)	*Le matériel s'inspire notamment des textes bibliques proposés dans le programme et dans le guide pédagogique, fascicule 1: Développement de contenu.*
	6	(2)	*Le matériel contient des cartes de géographie biblique, des panoramas bibliques (de l'Ancien Testament et du Nouveau Testament), des panoramas de l'histoire de l'Eglise, des chronologies...*
F	i	(2)	*Le livre du maître et le cahier d'exercices proposent diverses activités de connaissance et d'approfondissement de la Bible, en relation avec les objectifs du programme.*
		(2)	*Le matériel réfère au texte biblique lors des activités d'apprentissage.*
		(2)	*Le livre du maître propose des activités d'apprentissage qui permettent à l'élève de situer dans le temps et dans l'histoire les faits et les événements dont l'étude est prévue au programme.*
	v	(3)	*Le matériel suggère des pistes d'évaluation du domaine affectif (intériorisation des valeurs et développement des attitudes).*
I	d	(1)	*Le livre du maître présente, dans son introduction générale, les grandes visées du programme et ses fondements.*
	g	(2)	*Le matériel, notamment le manuel de l'élève, met le texte biblique en évidence, par la couleur ou d'autres procédés typographiques appropriés.*

FICHE D'ANALYSE "B"

C.G.	1	C.I.	2

L'observation de l'échantillon retenu (préciser) _____

sous l'angle des indices relatifs

amène l'évaluateur à conclure que le matériel est (encercler):

INSATISFAISANT		SATISFAISANT	
1	2	3	4
Tout à fait	Partiellement		Tout à fait

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- Manuel:

- Livre du maître:

- Autre(s) (préciser):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- Manuel:

- Livre du maître:

- Autre(s) (préciser):

2.1.3 TROISIÈME CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

Le matériel favorise une pratique qui puise dans le vécu de l'élève et dans l'environnement de ce dernier.

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) *Le manuel de l'élève est d'abord conçu comme un document de base pour l'élève et non comme un instrument d'animation pour le groupe-classe. Par sa conception et par ses qualités esthétiques, il pique la curiosité de l'élève et suscite son intérêt.*

2) *Le manuel et le cahier d'exercices donnent à l'élève une image positive de lui-même.*

3) *Le manuel aborde explicitement le vécu humain et chrétien de l'élève, dans une perspective de développement spirituel et moral, et dans une perspective de croissance personnelle. Il manifeste des liens entre le vécu de l'élève, son environnement, les problèmes actuels, et le sujet traité.*

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

t	(2-3)	*Le manuel de l'élève fait ressortir davantage le potentiel de l'élève que ses problèmes, limites, difficultés.*
I	(1)	*Le manuel de l'élève présente, à l'instar du programme, une introduction à chaque module. Cette introduction:* *. utilise un style, un langage, un propos, une mise en situation où l'élève peut se sentir personnellement concerné (ex: lettre personnelle, billet intime...);* *. annonce le thème du module, en lien avec des questions portées par l'élève de cet âge (questions d'ordre psychologique, doctrinal, moral, spirituel ou autre);* *. laisse entrevoir les avantages que l'élève peut retirer de l'apprentissage proposé dans le module (motivation).*
ó	(3)	*Le matériel fait appel à l'expression poétique, particulièrement en ce qui concerne le texte biblique.*
i	(1)	*Le manuel de l'élève ne propose pas d'activités de groupe.*
F	(1)	*En regard des objectifs terminaux, le manuel de l'élève propose des activités d'intériorisation et d'interpellation personnelle: lectures d'approfondissement, questions de réflexion, gestes à poser, prières et méditations à faire, messages à découvrir, démarches d'information auprès d'adultes (parents ou tuteurs, témoins, amis)...*
	(3)	*Le manuel de l'élève et le cahier d'exercices présentent des mises en situation et des problématiques qui permettent à l'élève d'entrer dans le sujet de manière concrète.*
	(3)	*Le manuel de l'élève propose à l'élève des démarches d'information auprès de ses parents.*
v	(2-3)	*Le manuel de l'élève propose les activités d'apprentissage qui amènent l'élève à découvrir les richesses de son vécu humain et chrétien.*
I d g		

FICHE D'ANALYSE "B"

C.G.	1	C.I.	3

L'observation de l'échantillon retenu (préciser) _____

sous l'angle des indices relatifs

amène l'évaluateur à conclure que le matériel est (encercler):

INSATISFAISANT		SATISFAISANT	
1	2	3	4
Tout à fait	Partiellement		Tout à fait

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- Manuel:

- Livre du maître:

- Autre(s) (préciser):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- Manuel:

- Livre du maître:

- Autre(s) (préciser):

2.1.4 QUATRIÈME CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

Le matériel favorise une pratique qui intègre l'évaluation au processus d'apprentissage.

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) *Le matériel assure une évaluation congruente avec les objectifs du programme.*

2) *Le matériel propose des activités d'évaluation diversifiées et progressives, reliées aux objectifs. Il facilite l'auto-évaluation chez l'élève.*

3) *Le livre du maître explicite les démarches méthodologiques qu'il propose.*

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

Total		
Fidélité	i	(1-2) *Le manuel de l'élève propose des activités d'auto-évaluation reliées aux objectifs terminaux (tests objectifs, questions ouvertes...).*
		(3) *Le livre du maître joint des commentaires à la démarche méthodologique qu'il propose.*
	v	(1-2) *Le manuel de l'élève propose, à la fin de chaque module, une série de questions qui permettent à l'élève de faire une synthèse des éléments notionnels obligatoires et de mémoriser l'essentiel des connaissances à acquérir.*
	F	(1-2) *Le livre du maître et le cahier d'exercices proposent des activités d'évaluation reliées aux objectifs terminaux du programme.*
		(1-2) *Le livre du maître propose un examen-synthèse, à la fin de chaque module.*
		(1-2) *Le livre du maître propose un examen-synthèse pour l'ensemble des modules.*
		(1-2) *Le livre du maître fournit des corrigés aux activités d'évaluation.*
		(1-2) *Le cahier d'exercices fournit le corrigé d'un certain nombre d'activités d'apprentissage et d'activités d'évaluation.*
Idg		

FICHE D'ANALYSE "B"

C.G.	1	C.I.	4

L'observation de l'échantillon retenu (préciser) _____

_____

sous l'angle des indices relatifs

_____

_____

amène l'évaluateur à conclure que le matériel est (encercler):

INSATISFAISANT		SATISFAISANT	
1	2	3	4
Tout à fait	Partiellement		Tout à fait

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- Manuel:

- Livre du maître:

- Autre(s) (préciser):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- Manuel:

- Livre du maître:

- Autre(s) (préciser):

2.2 DEUXIÈME CRITÈRE GÉNÉRAL

Le matériel aborde l'ensemble des objectifs et des contenus prescrits ou préconisés par le programme.

COMMENTAIRE: Les objectifs et les contenus notionnels du programme *Enseignement religieux catholique, deuxième année du secondaire* (# *32-3104*) sont les suivants:

- PRÉSENCE ET TRAITEMENT DES OBJECTIFS

Le matériel doit véhiculer l'esprit du programme. Pour ce faire, il respecte tous les objectifs obligatoires du programme et il explicite ces objectifs à partir des commentaires et des contenus du programme.

- PRÉSENCE ET TRAITEMENT DES CONTENUS NOTIONNELS

Le matériel doit contenir l'information textuelle ou figurative nécessaire à l'atteinte des objectifs du programme: documents, tableaux résumés, illustrations, cartes, photos, graphiques, schémas... Cette information se rattache aux objectifs du programme. Le matériel permet la visualisation rapide d'un ensemble d'informations; il organise cette information et manifeste les liens entre les éléments de cette information.

- ARTICULATION, PROGRESSION DES OBJECTIFS ET DES CONTENUS

Le matériel tient compte de l'importance relative des contenus à développer. Le matériel respecte la logique d'organisation des objectifs obligatoires du programme. Il a un souci de logique et de continuité tant à l'intérieur d'une unité qu'entre l'ensemble des unités qui composent le matériel.

- EXACTITUDE, ACTUALITÉ, OBJECTIVITÉ DES CONTENUS NOTIONNELS

Le matériel tient compte des recherches et des acquis en enseignement religieux (interprétation ou exégèse biblique, données psychopédagogiques, orientations des évêques...). Le vocabulaire utilisé est juste, exact, précis.

2.2.1 PREMIER CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

Le matériel propose des moyens permettant à l'élève d'atteindre l'ensemble des objectifs obligatoires du programme.

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) *Le matériel met en relief la structure du programme.*

2) *Le matériel met en corrélation étroite les activités d'apprentissage et les objectifs terminaux du programme.*

3)

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

t	(1)	*Le matériel identifie clairement tous les objectifs globaux, généraux et terminaux du programme.*
I	(1)	*Le livre du maître présente, au début de chaque module, un tableau des objectifs obligatoires du module et des objectifs intermédiaires choisis.*
	(1)	*Le livre du maître explicite les objectifs à partir des commentaires qui sont dans le programme.*
é		
i	(1)	*Le manuel de l'élève propose des activités d'apprentissage qui servent à l'atteinte des objectifs terminaux.*
	(2)	*Le manuel de l'élève propose, à la fin de chaque module, une activité d'apprentissage qui permet à l'élève de faire une synthèse des divers objectifs terminaux du module.*
F	(2)	*Le livre du maître propose, en regard des objectifs terminaux, des activités d'apprentissage diversifiées: activités collectives et activités individuelles. Il propose des activités convenant à une diversité de milieux et de style d'apprentissage.*
v		
d		
I		
g	(1)	*Le matériel met en évidence tous les objectifs globaux, généraux et terminaux du programme.*

FICHE D'ANALYSE "B"

C.G.	2	C.I.	1

L'observation de l'échantillon retenu (préciser) _____

sous l'angle des indices relatifs

amène l'évaluateur à conclure que le matériel est (encercler):

INSATISFAISANT		SATISFAISANT	
1	2	3	4
Tout à fait	Partiellement		Tout à fait

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- Manuel:

- Livre du maître:

- Autre(s) (préciser):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- Manuel:

- Livre du maître:

- Autre(s) (préciser):

2.2.2 DEUXIÈME CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

Le matériel propose des moyens permettant à l'élève d'aborder l'ensemble des contenus notionnels jugés nécessaires pour atteindre les objectifs visés.

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) *Le matériel développe les contenus qui, dans le programme, sous-tendent les objectifs, en respectant l'importance relative accordée à chaque unité de contenu.*

2) *Le matériel assure une cohérence facilement perceptible entre les activités d'apprentissage et les contenus notionnels du programme. Il permet à l'élève de visualiser rapidement un ensemble d'informations et de saisir les liens qui existent entre les divers éléments de connaissance.*

3) *Le livre du maître invite régulièrement l'enseignante et l'enseignant à se référer au guide pédagogique, fascicule I: Développement de contenu, afin d'approfondir le sujet traité.*

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

t	(1)	*Dans le manuel de l'élève et dans le livre du maître, les développements de contenu sont congruents avec l'importance relative de chaque unité de contenu.*
	(1)	*Le manuel de l'élève et le livre du maître développent, en lien avec les objectifs terminaux, tous les éléments de contenu indiqués dans le programme.*
	(2)	*Le matériel propose des tableaux et des résumés.*
	(2)	*Le cahier d'exercices propose des tableaux à compléter.*
I	(1)	*Le livre du maître présente, au début de chaque module, un tableau des éléments de contenu obligatoires.*
	(3)	*Le livre du maître exploite les données fournies dans le guide pédagogique, fascicule I: Développement de contenu.*
	(3)	*Le livre du maître indique les références au guide pédagogique, fascicule I: Développement de contenu.*
é	(2)	*Le matériel propose des schémas, graphiques, chronologies, cartographies.*
	(2)	*Le matériel propose des activités d'apprentissage directement reliées aux contenus qui sous-tendent les objectifs.*
i	(1)	*Le matériel suggère des activités qui sont réalisables dans un temps cohérent avec l'importance relative attribuée, dans le guide (fascicule 2), aux contenus auxquels ces activités sont reliées.*
F	(2)	*Le manuel de l'élève propose des "activités supplémentaires d'approfondissement" que l'élève pourra poursuivre ou réaliser en dehors des heures de cours d'enseignement religieux.*
v	(1)	*Le livre du maître et le cahier d'exercices proposent des activités d'évaluation formative qui rendent compte de l'importance relative accordée, dans le guide (fascicule 2), à chaque unité de contenu.*
I d g		

FICHE D'ANALYSE "B"

C.G.	2	C.I.	2

L'observation de l'échantillon retenu (préciser) _____

_____

sous l'angle des indices relatifs

_____

_____

amène l'évaluateur à conclure que le matériel est (encercler):

INSATISFAISANT		SATISFAISANT	
1	2	3	4
Tout à fait	Partiellement		Tout à fait

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

2.2.3 TROISIÈME CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

Le matériel propose des moyens qui reflètent la progression des apprentissages telle qu'elle est préconisée par le programme.

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) *Le matériel met en relief la structure du programme.*

2) *Le matériel traite chacun des modules à partir des objectifs terminaux du programme.*

3)

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

I	t	(2) *Le manuel de l'élève et le livre du maître proposent des développements de contenu rattachés explicitement aux objectifs terminaux du programme;*
	b	
F	i	(2) *Le matériel propose des activités d'apprentissage qui se rattachent explicitement aux objectifs terminaux du programme.*
	v	(2) *Le livre du maître et le cahier d'exercices proposent à la fois des activités d'évaluation formative et des activités d'évaluation sommative, directement reliées aux objectifs terminaux du programme.*
I	d	
	g	(1) *Le matériel met en évidence le thème global du programme et les quatre thèmes qui donnent leur titre à chacun des modules du programme.*

FICHE D'ANALYSE "B"

C.G.	2

C.I.	3

L'observation de l'échantillon retenu (préciser) _____

sous l'angle des indices relatifs

amène l'évaluateur à conclure que le matériel est (encercler):

INSATISFAISANT		SATISFAISANT	
1	2	3	4
Tout à fait	Partiellement		Tout à fait

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- Manuel:

- Livre du maître:

- Autre(s) (préciser):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- Manuel:

- Livre du maître:

- Autre(s) (préciser):

2.2.4 QUATRIÈME CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

Le matériel propose des contenus actuels, exacts et objectifs.

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) *Le matériel propose des développements doctrinaux conformes à la pensée officielle de l'Eglise catholique.*

2) *Le matériel est exact et cohérent dans son utilisation des textes bibliques.*

3)

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

t T é	(1) *Le manuel de l'Elève et le livre du maître proposent des développements de contenu qui s'inspirent du guide pédagogique, fascicule 1: Développement de contenu.* (2) *Le matériel réfère toujours à une même version de la Bible, une version approuvée par l'Eglise catholique.* (2) *Le matériel cite correctement les textes bibliques et il en indique les références avec précision.*
i F v	
d	(1) *Le manuel de l'Elève et le livre du maître proposent, à l'intérieur de chaque module, une bibliographie qui puise, entre autres, dans la bibliographie suggérée par le programme et par les guides pédagogiques afférents au programme.*

FICHE D'ANALYSE "B"

C.G.	2	C.I.	4

L'observation de l'échantillon retenu (préciser) _____

sous l'angle des indices relatifs

amène l'évaluateur à conclure que le matériel est (encercler):

INSATISFAISANT		SATISFAISANT	
1	2	3	4
Tout à fait	Partiellement		Tout à fait

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- Manuel:

- Livre du maître:

- Autre(s) (préciser):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- Manuel:

- Livre du maître:

- Autre(s) (préciser):

2.3 TROISIÈME CRITÈRE GÉNÉRAL

Le matériel est adapté aux conditions de la pratique scolaire.

COMMENTAIRE: Les indications du programme *d'Enseignement religieux catholique, deuxième année du secondaire* (# *32-3104*), en ce qui concerne les conditions de la pratique scolaire, se résument comme suit:

- CONDITIONS RELATIVES AUX POLITIQUES ET RÈGLES

Le matériel respecte le temps d'enseignement prescrit par le Comité catholique. Il soutient l'acte pédagogique en respectant les règles de l'Evaluation et de la docimologie préconisées par le ministère de l'Education du Québec.

- CONDITIONS RELATIVES AUX RESSOURCES PHYSIQUES ET FINANCIÈRES

Le matériel tient compte des ressources documentaires disponibles dans les écoles et il tient compte également du contexte général de la pratique de l'enseignement.

- CONDITIONS RELATIVES À LA RELATION ÉLÈVES-MAÎTRES

Le matériel tient compte du développement général de l'élève de 13 à 14 ans. Il propose des activités convenant à des styles et à des rythmes différents d'apprentissage.

2.3.1 PREMIER CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

Le matériel tient compte de certains éléments de politique ou de certaines règles qui conditionnent la pratique scolaire.

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) *Le matériel propose des moyens cohérents avec le nombre d'heures alloué à cet enseignement. Ces moyens sont aussi proportionnés à l'importance relative des contenus à traiter.*

2) *Le matériel respecte les règles de l'évaluation et de la docimologie préconisées par le ministère de l'Education du Québec.*

3)

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

t I ó	(1)	*Le manuel de l'élève et le livre du maître proposent des développements de contenu qui correspondent à l'importance relative qu'accorde à ces contenus le guide pédagogique, fascicule 2: Scénarios d'apprentissage.*
	(1)	*Dans le manuel de l'élève, les illustrations mettent en évidence les éléments de contenu importants, plutôt que les contenus secondaires.*
i F v	(1)	*Le matériel propose des activités d'apprentissage réalisables dans un temps cohérent avec l'importance relative attribuée, dans le guide pédagogique, fascicule 2: Scénarios d'apprentissage, aux contenus et aux objectifs auxquels ces activités se rapportent;*
	(2)	*Le manuel de l'élève et le cahier d'exercices proposent des activités d'évaluation formative rattachées aux objectifs.*
	(2)	*Le livre du maître et le cahier d'exercices proposent des activités d'évaluation qui tiennent compte de l'importance relative accordée par le guide pédagogique, fascicule 2: Scénarios d'apprentissage, aux contenus qui sous-tendent les objectifs évalués.*
	(2)	*Dans le matériel, les règles concernant l'élaboration des items d'évaluation (règles concernant la congruence avec les objectifs, le choix des leurres, la formulation des questions ouvertes, des questions fermées, etc.) sont respectées.*
d I g		

FICHE D'ANALYSE "B"

C.G.	3	C.I.	1

L'observation de l'échantillon retenu (préciser) _____

sous l'angle des indices relatifs

amène l'évaluateur à conclure que le matériel est (encercler):

INSATISFAISANT		SATISFAISANT	
1	2	3	4
Tout à fait	Partiellement		Tout à fait

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

2.3.2 DEUXIEME CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

Le matériel propose des moyens qui tiennent compte des ressources physiques et financières des établissements scolaires ainsi que des modalités courantes d'utilisation de ces ressources.

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) *Le matériel fait des références explicites à divers documents écrits ou audio-visuels (Bible , cartes, "posters", recueils de documents...) qui sont généralement disponibles, à condition toutefois que ces documents soient compatibles avec les objectifs du programme.*

2) *Le matériel propose des moyens (mises en situation, activités...) compatibles avec les ressources, l'équipement ou les pratiques courantes de l'enseignement. Il rend nécessaire l'existence d'un matériel-classe qui comprend au moins la Bible et des cartes géographiques, cartes bibliques...*

3)

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

t I ó		
L F v	(1-2)	*L'ensemble des moyens proposés (mises en situation, activités d'apprentissage, projets...) dans le matériel sont facilement réalisables dans le cadre des ressources et des pratiques courantes: répartition du temps, modes d'organisation de la classe...*
d I g	(1-2)	*Les documents auxquels on réfère dans le matériel sont compatibles avec les orientations du programme et ils sont généralement disponibles dans les classes d'enseignement religieux.*

FICHE D'ANALYSE "B"

C.G.	3

C.I.	2

L'observation de l'échantillon retenu (préciser) _____

sous l'angle des indices relatifs

amène l'évaluateur à conclure que le matériel est (encercler):

INSATISFAISANT		SATISFAISANT	
1	2	3	4
Tout à fait	Partiellement		Tout à fait

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

2.3.3 TROISIÈME CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

Le matériel propose des moyens qui tiennent compte des différences individuelles des élèves visés en vue de faciliter la relation pédagogique.

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) *Le manuel de l'élève et le cahier d'exercices emploient un langage simple, correct et adapté au développement linguistique des élèves. Il réfère l'élève à des sources d'information adaptées à son âge.*

2) *Le manuel de l'élève porte une attention particulière aux termes nouveaux ou spécialisés qu'il utilise.*

3) *Le livre du maître et le cahier d'exercices permettent des approches et des démarches différentes et adaptées à une diversité de milieux.*

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

T	t	(1) *Le manuel de l'élève et le cahier d'exercices utilisent, autant que possible, des phrases courtes, et il évite un vocabulaire trop technique ou trop spécialisé.*
		(1) *Le manuel de l'élève a recours à certaines sentences ou à certains proverbes de la sagesse séculaire.*
		(1) *Le manuel de l'élève évite l'utilisation de textes ou d'expressions à la mode, de certaines chansons populaires qui risqueraient d'être vite dépassées;*
	i	(1) *Le manuel de l'élève et le cahier d'exercices donnent, sur le plan des activités d'apprentissage et d'évaluation, des consignes claires et concises.*
F		(3) *Le livre du maître et le cahier d'exercices suggèrent des activités d'apprentissage variées.*
	d	(2) *Le manuel de l'élève définit les termes nouveaux ou plus spécialisés dans un glossaire, à l'aide d'exemples.*
		(1) *Le manuel de l'élève fait des suggestions bibliographiques qui sont à la portée de l'élève: revues, atlas, documents illustrés...*
T	g	(2) *Le manuel de l'élève met en évidence les termes nouveaux ou plus spécialisés par des moyens typographiques appropriés.*

FICHE D'ANALYSE "B"

C.G.	3	C.I.	3

L'observation de l'échantillon retenu (préciser) _____

sous l'angle des indices relatifs

amène l'évaluateur à conclure que le matériel est (encercler):

INSATISFAISANT		SATISFAISANT	
1	2	3	4
Tout à fait	Partiellement		Tout à fait

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

2.4 QUATRIÈME CRITÈRE GÉNÉRAL

Le matériel est adéquat sur le plan de la forme.

COMMENTAIRE: Les indications du programme d'Enseignement religieux catholique, deuxième année du secondaire (# 32-3104), en ce qui concerne la présentation du matériel, se résument comme suit:

- FACTURE DU MATÉRIEL

Le matériel doit être résistant et de qualité suffisante. Le livre du maître évite à son utilisateur une consultation continuelle du manuel de l'élève. Il se présente préférablement comme un ensemble relié de feuilles mobiles, 21 cm sur 29 cm, 3 trous. Cette forme est privilégiée pour les nombreuses qualités pédagogiques et économiques qu'elle comporte.

- MISE EN PAGE DU MATÉRIEL

Le matériel a une mise en page soignée qui fait bien ressortir l'information. Il fait servir l'illustration à l'atteinte des objectifs ou à la mise en évidence des contenus du programme. Le matériel est d'utilisation facile.

- COMPOSITION ET IMPRESSION DU MATÉRIEL

La dimension et le style des caractères typographiques doivent tenir compte des lecteurs et favoriser la lisibilité. Les illustrations doivent être adéquatement imprimées (netteté, clarté de l'image et précision).

2.4.1 PREMIER CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

La facture du matériel est adéquate.

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants :

1) Le manuel de l'élève est doté d'un type de reliure qui en assure la durabilité.

2) Le manuel de l'élève comporte une couverture à la fois attrayante et fonctionnelle.

3) Le livre du maître évite à son utilisateur une consultation continuelle du manuel de l'élève et du cahier d'exercices.

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

t T é	
i F v	
d T g	(1) Le manuel de l'élève comporte une reliure rigide, cousue, collée. (2) Le manuel de l'élève a une couverture et une épine qui identifient le titre du programme. (3) Le livre du maître inclut les principaux éléments du manuel de l'élève et les corrigés du cahier d'exercices. (3) Le livre du maître se présente sous la forme d'un ensemble de feuilles mobiles, 21 cm sur 29 cm, 3 trous, reliées entre elles de façon temporaire.

FICHE D'ANALYSE "B"

C.C.	4	C.I.	1

L'observation de l'échantillon retenu (préciser) _____

sous l'angle des indices relatifs _____

amène l'évaluateur à conclure que le matériel est (encercler):

INSATISFAISANT		SATISFAISANT	
1	2	3	4
Tout à fait	*Partiellement*		*Tout à fait*

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

2.4.2 DEUXIÈME CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

La mise en page du matériel est adéquate.

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) *Le matériel a une mise en page qui fait servir les illustrations à l'atteinte des objectifs obligatoires et à l'appropriation des contenus notionnels du programme.*

2) *Le matériel fait bien ressortir l'information, en évitant les éléments inutiles.*

3) *Le livre du maître facilite l'utilisation des documents d'appoint (revues, audio-visuel...).*

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

t 6	(1)	*Le matériel place les illustrations à proximité des textes auxquels elles se rapportent.*
	(1)	*Le matériel sait exploiter le symbole.*
	(1)	*Le matériel puise, pour ses photographies et pour ses illustrations, au patrimoine culturel et religieux du Québec et aux oeuvres classiques de l'art religieux.*
	(1)	*Le manuel de l'élève et le cahier d'exercices évitent les illustrations qui pourraient laisser croire à l'élève qu'on le considère encore comme un enfant (certaines formes de bandes dessinées ou de dessins humoristiques).*
	(2)	*Le manuel de l'élève et le cahier d'exercices évitent les illustrations à des fins purement décoratives ou esthétiques, illustrations sans lien avec le contenu et les objectifs.*
L F V		
d	(2)	*Le manuel de l'élève et le livre du maître contiennent une table de matière suffisamment détaillée, qui offre un aperçu complet du contenu: titres de divisions, ou chapitres, identification des thèmes, principaux objectifs, sous-divisions, etc.).*
	(2)	*Le manuel de l'élève contient un glossaire où se retrouve la définition des termes nouveaux ou plus difficiles pour l'élève.*
1	(3)	*Le manuel de l'élève comporte des suggestions bibliographiques en rapport avec chacun des modules du programme.*
	(3)	*Le livre du maître propose, à l'intérieur de chaque module, une bibliographie sélective qui puise à la bibliographie du programme et des guides, et il propose aussi des documents audio-visuels afférents aux sujets traités, en indiquant, si possible, où ces documents sont disponibles.*
g		

FICHE D'ANALYSE "B"

C.G.	4	C.I.	2

L'observation de l'échantillon retenu (préciser) _____

sous l'angle des indices relatifs

amène l'évaluateur à conclure que le matériel est (encercler):

INSATISFAISANT		SATISFAISANT	
1	2	3	4
Tout à fait	Partiellement		Tout à fait

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

2.4.3 TROISIÈME CRITÈRE INTERMÉDIAIRE

La présentation graphique du matériel est adéquate.

COMMENTAIRE: Cet énoncé doit être interprété selon les indices suivants:

1) *Le matériel fait bien ressortir l'information.*

2) *Le manuel de l'élève et le cahier d'exercices mettent en évidence les activités d'apprentissage et les activités d'évaluation qu'ils suggèrent.*

3)

L'évaluateur fait porter son observation sur les composantes suivantes du matériel qu'il doit utiliser comme pistes d'observation plutôt que comme critères d'analyse proprement dits. Il vérifie, en gardant à l'esprit le sens et la portée du critère intermédiaire, si:

t I ß	
i F v	(2) *Le manuel de l'élève et le cahier d'exercices mettent en évidence toute activité d'apprentissage par un même procédé typographique et par l'utilisation d'une même couleur.* (2) *Le manuel de l'élève et le cahier d'exercices mettent en évidence toute activité d'évaluation par un même procédé typographique et par l'utilisation d'une même couleur.*
d g I	(1) *Le manuel de l'élève et le livre du maître identifient les thèmes, les objectifs obligatoires et les éléments de contenu qui s'y rattachent, au moyen de procédés typographiques adéquats.* (1) *Le matériel démarque certains ensembles rédactionnels les uns par rapport aux autres, et par rapport aux illustrations et au fond de page.* (1) *Le manuel de l'élève aère les pages où il n'y a que du texte, en disposant le texte de manière à ne pas former de grandes masses compactes.*

FICHE D'ANALYSE "B"

C.G.	4	C.I.	3

L'observation de l'échantillon retenu (préciser) _____

sous l'angle des indices relatifs

amène l'évaluateur à conclure que le matériel est (encercler):

INSATISFAISANT		SATISFAISANT	
1	2	3	4
Tout à fait	*Partiellement*		*Tout à fait*

COMMENTAIRES ET RÉFÉRENCES JUSTIFICATIVES:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

RECOMMANDATIONS DE CORRECTION OU DE MODIFICATION:

- Manuel:
- Livre du maître:
- Autre(s) (préciser):

FICHE-SYNTHÈSE "C"

		Score brut
C.G.1 Conformité aux orientations du programme	C.I.1 Fait appel à une démarche d'apprentissage. C.I.2 Favorise l'intégration des contenus notionnels dans le processus de développement des habiletés. C.I.3 Est axé sur le vécu et l'environnement des écoliers et des élèves. C.I.4 Intègre l'évaluation dans le processus d'apprentissage.	Score total Cote (1)
C.G.2 Présence et traitement des objectifs et des contenus notionnels	C.I.1 Aborde l'ensemble des objectifs obligatoires. C.I.2 Véhicule l'ensemble des contenus notionnels nécessaires. C.I.3 Propose une progression qui reflète celle du programme. C.I.4 Propose des contenus actuels, exacts et objectifs.	(2)
C.G.3 Adaptation aux conditions de la pratique	C.I.1 Tient compte des politiques et des règles qui conditionnent la pratique scolaire. C.I.2 Tient compte des ressources physiques et financières du milieu. C.I.3 Favorise la relation pédagogique.	(3)
C.G.4 Adéquation formelle	C.I.1 A une facture adéquate. C.I.2 A une mise en page adéquate. C.I.3 Est composé et imprimé de façon adéquate.	(4)

(1) (2) (3) (4)

PATTERN OBTENU* _____

VERDICT:

- Le pattern obtenu est positif ☐
  négatif ☐
- Le matériel est donc approuvé ☐
  rejeté ☐

* Cf. l'Annexe B : Procédure pour compléter la fiche-synthèse "C".

FICHE-SYNTHÈSE "D"

SYNTHÈSE DES COMMENTAIRES (APPRÉCIATION GLOBALE):

SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS:

ANNEXE A

TABLEAU DES PRINCIPALES COMPOSANTES DU MATÉRIEL DIDACTIQUE: AIDE-MÉMOIRE

Par composante, on entend toute partie d'une unité (chapitre, leçon) qu'il est possible d'isoler parce qu'elle a une fonction déterminée. Ainsi définie, une composante est assez facilement repérable tant par ses caractéristiques fonctionnelles que formelles.

COMPOSANTES	
FONCTIONS — TYPES	FORMES
INFORMATIVE — Textuel	• Tout exposé en texte suivi à caractère soit descriptif, soit narratif, soit argumentatif; tout texte, original ou emprunté, qui est à la base d'un apprentissage (texte de lecture) ou qui lui sert de complément (texte d'appoint, document); tout tableau, résumé...
INFORMATIVE — Figuratif	• Toute représentation, photo, dessin, croquis, graphique, schéma... qui illustre l'information véhiculée par un texte ou ajoute à cette information.
FORMATIVE — Incitatif	• Toute consigne, procédure, démarche qui incite l'élève à une action qui déborde le cadre de l'ouvrage même: jeu de rôle, recherche en bibliothèque, expérience de laboratoire...; cette incitation peut être de l'ordre de l'observation, de la manipulation, de l'analyse ou de la synthèse.
FORMATIVE — Vérificatif	• Toute question ou tout problème destiné à permettre à l'élève de vérifier l'application d'une loi, d'un principe, d'une règle ou d'évaluer l'état de ses connaissances.
INSTRUMENTALE — Designatif	• Tout bloc qui sert à faciliter le repérage des informations, à préciser ou à compléter ces dernières: table des matières, index, bibliographie, glossaire...
INSTRUMENTALE — Graphique	• Tout procédé graphique, "blanc", titre, couleur, symbole, souligné... qui sert à indiquer les liens entre les informations.

ANNEXE B

PROCÉDURE POUR COMPLÉTER LA FICHE-SYNTHÈSE "C"

1) L'évaluateur reporte les scores attribués pour chacun des critères intermédiaires dans les cases "scores bruts" de la fiche-synthèse "C". Il fait la somme de ces scores pour obtenir le score total de chacun des critères généraux.

2) Pour déterminer, à partir de leur score total, la cote de chacun des quatre (4) critères généraux, l'évaluateur s'appuie sur le barème suivant:

COTE A: Si le critère général comporte:

- 4 entrées, le score total doit être égal ou supérieur à 14;
- 3 entrées, le score total doit être égal ou supérieur à 11;
- 2 entrées, le score total doit être égal ou supérieur à 7.

COTE B: Si le critère général comporte:

- 4 entrées, le score total doit être égal ou supérieur à 10;*
- 3 entrées, le score total doit être égal ou supérieur à 8;*
- 2 entrées, le score total doit être égal ou supérieur à 5.*

COTE C: Si le critère général comporte:

- 4 entrées, le score total doit être égal ou supérieur à 8;
- 3 entrées, le score total doit être égal ou supérieur à 6;
- 2 entrées, le score total doit être égal ou supérieur à 4.

COTE D: Si le critère général comporte:

- 4 entrées, le score total est inférieur à 8;
- 3 entrées, le score total est inférieur à 6;
- 2 entrées, le score total est inférieur à 4.

3) L'évaluateur rend le verdict final à partir des quatre (4) cotes obtenues. Placées les unes à la suite des autres en commençant par le haut, c'est-à-dire par celle qui a trait à l'orientation générale du programme, elles forment un pattern. Les trente-six (36) patterns suivants donnent lieu à un verdict d'approbation.

A A A A	B A B A	A A C A	B A C A
A A A B	B B A A	A A C B	B A B C
A A B A	A B B B	A A C C	B A C B
A B A A	B A B B	A B A C	B A C C
B A A A	B B A B	A B B C	B B A C
A A B B	B B B A	A B B C	B B C A
A B A B	B B B B	A B C B	B B B C
A B B A	A A A C	A B C C	B B C B
B A A B	A A B C	B A A C	B B C C

Tous les autres donnent évidemment lieu à un verdict de refus.

---

* Toutefois, si l'un des scores bruts est 1, la cote est ramenée à C.

ANNEXE C

LISTE DES CRITÈRES GÉNÉRAUX ET INTERMÉDIAIRES

C.G.1 RESPECT DES ORIENTATIONS

C.I.1 Le matériel fait appel à une démarche d'apprentissage.

C.I.2 Le matériel favorise l'intégration des contenus notionnels dans le processus de développement des habiletés.

C.I.3 Le matériel puise dans le vécu et l'environnement des écoliers et des élèves.

C.I.4 Le matériel intègre l'évaluation dans le processus d'apprentissage.

C.G.2 PRÉSENCE DES CONTENUS NOTIONNELS

C.I.1 Le matériel aborde l'ensemble des objectifs obligatoires.

C.I.2 Le matériel véhicule l'ensemble des contenus notionnels nécessaires.

C.I.3 Le matériel propose une progression qui reflète celle du programme.

C.I.4 Le matériel propose des contenus actuels, exacts et objectifs.

C.G.3 ADAPTATION AUX CONDITIONS DE LA PRATIQUE

C.I.1 Le matériel tient compte des politiques et des règles qui conditionnent la pratique scolaire.

C.I.2 Le matériel tient compte des ressources physiques et financières du milieu.

C.I.3 Le matériel favorise la relation pédagogique.

C.G.4 ADÉQUATION FORMELLE

C.I.1 Le matériel a une facture adéquate.

C.I.2 Le matériel a une mise en page adéquate.

C.I.3 Le matériel est composé et imprimé de façon adéquate.